

Le parti Nûr dans les élections parlementaires de 2011-2012

Alaa Al-Din Arafat

Traducteur : Clément Steuer



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ema/3113>

DOI : [10.4000/ema.3113](https://doi.org/10.4000/ema.3113)

ISSN : 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

Édition imprimée

Pagination : 75-92

ISBN : 978-2-905838-81-0

ISSN : 1110-5097

Référence électronique

Alaa Al-Din Arafat, « Le parti Nûr dans les élections parlementaires de 2011-2012 », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], 10 | 2013, mis en ligne le 12 février 2014, consulté le 07 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ema/3113> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ema.3113>

Ce document a été généré automatiquement le 7 juillet 2022.

Tous droits réservés

Le parti Nûr dans les élections parlementaires de 2011-2012

Alaa Al-Din Arafat

Traduction : Clément Steuer

- 1 La révolution de 2011 a représenté pour les mouvements salafistes une occasion d'investir la scène politique égyptienne. Auparavant, la plupart d'entre eux étaient opposés à toute participation directe au jeu politique, même si certaines écoles salafistes affichaient une position plus nuancée sur ce sujet. Le rôle politique des salafistes après la révolution peut essentiellement être appréhendé à travers la construction expresse de leurs partis politiques et leur participation réussie aux élections parlementaires, en coordination avec les autres partis islamistes, et en particulier celui des Frères musulmans, le parti de la Liberté et de la Justice (PLJ). Pour comprendre le succès spectaculaire remporté par le parti Nûr lors de ces élections, il convient d'abord de revenir sur le rôle que les salafistes ont joué dans la révolution, avant de nous intéresser à la construction de ce parti et à la manière dont il a géré sa campagne électorale.

Les salafistes et la révolution de 2011

- 2 La plupart des salafistes ont évité de se joindre au mouvement durant la révolution, principalement par peur de la répression. Cependant, leur position à l'égard de ces manifestations variait d'une école à l'autre, et opposait également vieille garde et nouvelle génération. Trois éléments sont de nature à éclairer la timidité des salafistes à l'égard du processus révolutionnaire. Premièrement, beaucoup de prêcheurs salafistes pensent qu'ils ne doivent pas s'opposer publiquement au pouvoir, afin de ne pas porter atteinte à l'unité et à la cohérence de la nation islamique (*Umma*). De manière générale, les cercles salafistes égyptiens ont toujours été divisés sur le degré de l'allégeance due par les musulmans à leurs dirigeants. Un des principaux leaders salafistes nous déclarait ainsi : « Nous avons pensé tout au long des dix dernières années que le bon musulman devait obéir à ses dirigeants. Dieu changera notre régime si nous

commençons nous-mêmes par changer. Si nous nous opposons au pouvoir, l'Égypte pourrait souffrir d'une guerre civile, ce qui serait une catastrophe ! »¹ En conséquence, comme l'écrit Richard Gauvain, « c'est une sérieuse erreur que de les décrire comme des amis du régime. La vaste majorité des salafistes évitaient traditionnellement de critiquer le gouvernement de Moubarak, car faire autrement aurait pu conduire à la guerre civile »². Deuxièmement, certains salafistes s'inquiètent des conséquences possibles d'une participation à la révolution, en particulier dans le cas où celle-ci échouerait. Ils ont le sentiment que le régime les punirait alors en s'attaquant à leurs organisations caritatives et religieuses³. Troisièmement, certains salafistes défendent ce qu'ils ont appelé « l'initiative salafiste pour la réforme », qui définit leur position politique. Le projet de réforme présenté en 2009 par le sheikh Sa'îd 'Abd Al-'Azîm, de l'école salafiste d'Alexandrie⁴, est un exemple typique de cette initiative⁵. Dans ce texte, 'Abd Al-'Azîm proclame que son école n'est pas hostile à l'idée d'une succession héréditaire au profit de Gamâl Moubarak. Il y rejette par ailleurs les idées d'alternance et de démocratie. Le sheikh Yâsir Burhâmî exprime la même position en appelant ses partisans à ne pas s'impliquer en politique, car dans un contexte d'asymétrie des forces en présence, une telle participation forcerait les salafistes à établir des compromis sur leurs principes. Ainsi, si le contexte politique était amené à changer, les salafistes pourraient participer à la vie politique sans compromettre leurs principes⁶, à la seule condition que des fatwas appropriées viennent légaliser cette participation.

- 3 En fait, il est possible de classer les positions adoptées par les salafistes envers la révolution de 2011 en trois catégories. Le premier groupe, conduit par les sheikhs Mahmûd Al-Misrî, Mustafâ Al-'Adawî et Muhammad Husaîn Ya'qûb, s'est opposé à la révolution, tout comme l'association *Ansâr Al-Sunna*⁷. Le deuxième groupe a adopté une attitude ambiguë, hésitant dans son positionnement à l'égard la révolution, et évoluant au rythme des modifications des rapports de force sur le terrain. Le troisième groupe, qui a soutenu la révolution, inclut certains des plus importants leaders salafistes tels que Muhammad Hasan.
- 4 Concernant le premier groupe, notons que les porte-parole d'*Ansâr Al-Sunna* – la plus puissante organisation salafiste en Égypte – ont dénoncé le soulèvement. Mustafâ Al-'Adawî, par exemple, a listé plusieurs raisons de ne pas participer aux manifestations : leurs revendications sont matérielles, et non religieuses ; elles ne prennent pas pour modèle le comportement du Prophète ; elles sont fondamentalement immorales à cause de la fraternisation (*ikhtilât*) entre les hommes et les femmes, sur la place Tahrîr et ailleurs. Un autre sheikh salafiste populaire, Muhammad Husaîn Ya'qûb, a ordonné à ses partisans de rester dans les mosquées ou de prier à leur domicile. Concernant le second groupe, si Yâsir Burhâmî, de l'école salafiste d'Alexandrie, a pris position contre l'insurrection⁸, la jeune génération de cette école a de son côté pris part aux manifestations. Enfin, il faut compter dans les rangs du troisième groupe certains salafistes qutbistes, en particulier parmi les membres de l'école salafiste du Caire⁹. Dans les quartiers populaires de Chubrâ et Imbâba, par exemple, des sheikhs salafistes prétendent avoir prêché durant le soulèvement dans des mosquées locales dont l'entrée leur est en temps normal interdite, et y avoir donné des sermons encourageant les jeunes à prendre part à l'insurrection. Cela aurait d'ailleurs provoqué de furieux échanges avec les représentants de *Ansâr Al-Sunna* présents dans le voisinage. Enfin, il faut compter parmi les membres de ce troisième groupe l'un des plus célèbres sheikhs salafistes du pays, Muhammad Hasan. Bien que ce

dernier, contrairement à Al-Qaradâwî, n'ait pas explicitement appelé au jihad pour renverser le régime, il a publiquement exprimé sa sympathie pour la cause des manifestants, et a exhorté le gouvernement à ne pas réprimer les manifestations¹⁰.

- 5 Par ailleurs, de nombreux salafistes ont rejoint les manifestants, comme on peut aisément le constater sur les photos et vidéos des événements de la place Tahrîr, où les salafistes sont aisément reconnaissables avec leurs longues barbes et leurs slogans religieux (il y avait même un groupe de jeunes femmes salafistes manifestant sur la place). J'y ai moi-même passé de longs moments à discuter avec des amis salafistes au sujet de la forme qu'ils souhaitaient voir prendre à l'État après le départ de Moubarak. En outre, l'école salafiste du Caire a soutenu la révolution depuis le commencement. Son père spirituel, le sheikh Muhammad 'Abd Al-Maksûd, a appelé les salafistes – femmes comprises – à participer aux manifestations opposées au régime despotique de Hosni Moubarak. Il a été le seul parmi les leaders salafistes de premier plan à apparaître sur la place dès le 29 janvier. Cette apparition a comme il se doit enflammé ses partisans, qui se sont rendus toujours plus nombreux sur la place lors des jours qui ont suivi. De jeunes salafistes extérieurs à l'école du Caire ont eux aussi commencé à manifester à cette occasion¹¹, et l'on peut dire que l'attitude de Muhammad 'Abd Al-Maksûd a forcé l'école d'Alexandrie à changer d'attitude. Cette dernière a donc finalement participé à sa manière à la révolution, notamment en appelant à la formation de comités populaires¹², en particulier à Alexandrie et Kafr El-Sheikh. Ses membres ont également collaboré avec l'armée pour protéger des bâtiments publics et des propriétés appartenant à des chrétiens. Cette école ne s'est cependant jamais ralliée ouvertement à la révolution, ce qui lui a fait perdre le contrôle d'une partie de la jeunesse salafiste, et a fait apparaître des contradictions au sommet de l'organisation : alors que Al-Muqdim soutenait la participation de l'école d'Alexandrie à la révolution, Burhâmî s'y opposait et niait tout désir des salafistes de s'impliquer dans les événements. Cependant, dans les semaines et les mois qui ont suivi la révolution, les salafistes se sont totalement investis dans l'arène politique, et ont fondé trois importants partis salafistes.

La fondation du parti Nûr

- 6 On peut distinguer trois positions parmi les salafistes concernant la participation à la vie politique égyptienne post-Moubarak. La première consiste à rejeter toute idée de participation en raison du manque de culture et de compétence politiques des salafistes. La seconde vise à profiter de l'ouverture de la scène politique égyptienne en créant des partis politiques salafistes. Cependant, les tenants de cette position tiennent à séparer nettement la prédication de la politique afin de pas répéter les erreurs des Frères musulmans. En conséquence les cadres du parti doivent selon eux être formés pour devenir de véritables professionnels de la politique. Enfin, il existe une position médiane, approuvant l'idée de participer à la vie politique, mais considérant que les mouvements salafistes ont besoin d'une période de transition le temps de former leurs cadres, de consolider leur organisation et d'élargir leur base électorale. Durant cette période, les salafistes devraient jouer le rôle d'un groupe d'intérêt à travers des actions de lobbying¹³.
- 7 Une semaine seulement après la démission de Moubarak, la Prédication salafiste a commencé à tenir des conférences et des meetings pour discuter de la question de la

participation des salafistes à la vie politique. Le premier de ces meetings a été organisé dans leur bastion de Marsa Matrouh, mais le plus important a eu lieu à Mansoura, le 18 février 2011. Cette rencontre a ouvert la voie à la création de partis salafistes. À cette occasion, Muhamad Hasan a demandé aux salafistes de revoir leur position concernant le boycott des élections et des manifestations, d'envisager de participer à la vie politique, et de présenter des candidats aux élections législatives et présidentielles. À la suite de ce meeting, quatre partis salafistes ont été créés en quelques mois : Al-Nûr (la Lumière), Al-Fadîla (la Vertu)¹⁴, Al-Asâla (l'Authenticité)¹⁵ et le parti de la Construction et du Développement.

- 8 Le parti Nûr est une émanation directe de la Prédication salafiste, basée à Alexandrie. Il est dirigé par des prêcheurs et des intellectuels salafistes, tels que son président 'Imâd 'Abd Al-Ghafûr¹⁶ et son parrain intellectuel Yâsir Husaîn Burhâmî¹⁷. Le parti a été officiellement reconnu par la commission des partis le 12 juin 2011, une semaine après la création du PLJ, branche politique des Frères musulmans. Al-Nûr dispose de 40 sections dans la seule ville d'Alexandrie, 30 à Damiette, 20 à Giza, et au moins une dans chacun des autres gouvernorats. Bien que 'Abd Al-Ghafûr affirme que les finances du parti proviennent uniquement des cotisations de ses membres, beaucoup pensent qu'il reçoit des subsides de certains États du Golfe¹⁸.
- 9 Le programme du parti¹⁹ inclut huit chapitres consacrés respectivement à la culture et l'identité, la politique, l'économie, la santé, l'éducation, la politique étrangère, la sécurité et enfin les politiques sociales. Il appelle à construire un État moderne basé sur le respect des droits et la coexistence pacifique de tous les citoyens. Il revendique la liberté d'expression, l'indépendance de la justice, la liberté de créer des partis et le renforcement de l'administration locale. Il rejette aussi bien l'idée d'un État théocratique que celui d'un État hostile à la religion, étranger aux racines et à l'identité culturelle du pays. La démocratie doit être établie dans le cadre de la *char'î'a*, et l'alternance du pouvoir doit être assurée par le moyen d'élections libres et honnêtes. Cependant, ce programme appelle à l'implémentation des *hudûd* (châtiments corporels) dans le code pénal (ce à quoi s'oppose le parti Fadîla), et à la limitation de la liberté d'expression selon les règles de la *char'î'a*²⁰. Concernant le domaine des relations internationales, le parti soutient une politique étrangère basée sur le respect mutuel, des relations équilibrées et la coexistence pacifique. Il rejette la notion de choc des civilisations et appelle à la criminalisation de la violation des droits d'autrui par la force. Si le programme du parti évite de mentionner Israël, il affirme sa volonté de respecter les traités et conventions signés par l'Égypte. Ce document insiste également sur l'idée que c'est la science, et non pas le sécularisme, qui est la clef de la modernité. La plateforme économique du parti se réclame des principes islamiques de la *zakât*, des *waqfs* et de la finance islamique, qui prohibe l'usure. Le programme du parti prévoit par ailleurs l'établissement d'un salaire minimum, d'un système de protection sociale universel, et d'un droit à l'éducation pour tous. Il appelle à l'augmentation du commerce avec les pays arabes, à la régulation des marchés, au développement des infrastructures, mais n'évoque pas la question des impôts.
- 10 Il existe en fait trois motivations derrière la création de partis politiques par les organisations salafistes. La première est que les salafistes désirent être représentés au Parlement. Comme le dit 'Imâd 'Abd Al-Ghafûr : « Nous voyons qu'une large fraction du peuple égyptien embrasse les idées des courants islamistes et salafistes. Ces individus méritent d'avoir quelqu'un au Parlement pour représenter leurs intérêts »²¹. La seconde

motivation à établir de tels partis est la crainte des salafistes envers une potentielle répression les visant spécifiquement au lendemain des élections législatives et présidentielles, en particulier dans l'hypothèse où des forces libérales ou séculières accéderaient au pouvoir. Ainsi, l'établissement de partis salafistes a pu être considéré par ses promoteurs comme un moyen de défendre le mouvement et son existence²². Enfin, la dernière motivation derrière la création de partis salafistes est la volonté de conserver l'article 2 de la Constitution²³ et de défendre le caractère islamique de l'État. Ceci m'a été confirmé par l'un des principaux dirigeants salafistes, qui m'a déclaré : « Nous sommes en principe opposés à la création de partis politiques, mais nous allons en créer un afin de maintenir l'article 2 de la Constitution intact et de protéger le caractère islamique de l'État. Nous sommes contraints d'avoir un parti, malgré nos propres désirs »²⁴.

Le parti Nûr et les élections législatives de 2011-2012

- 11 Si les partis islamistes se sont précipités pour participer aux élections parlementaires de 2012, c'est avant tout parce qu'il s'agissait d'élire un Parlement chargé de rédiger la Constitution du pays. De son côté, le PLJ a créé, en juin 2011, une alliance électorale baptisée la Coalition démocratique, rassemblant plusieurs partis de toutes tendances idéologiques. La plupart de ces partis – dont Al-Nûr et Al-Asâla – ont quitté la coalition au prétexte que le PLJ ne leur laissait pas suffisamment de sièges sur ses listes de candidats²⁵. Un Bloc islamiste fut alors créé, regroupant le parti Nûr, le parti de la Construction et du Développement, et le parti Asâla. À lui seul, le parti Nûr a fourni 610 candidats à cette coalition (477 pour l'Assemblée du peuple et 133 pour l'Assemblée consultative), soit plus de 85 % du total. Pour leurs parts, le parti de la Construction et du Développement et Al-Asâla n'ont concouru respectivement que pour 45 et 40 sièges. Étant donné le fort ancrage populaire du parti Nûr à Alexandrie, le parti Asâla prit la décision de lui laisser la totalité des sièges dans ce gouvernorat. La plupart des candidats de ce parti – y compris son leader 'Âdil 'Afifi – se présentèrent dans la région du Caire.
- 12 L'annonce, par le Bloc islamiste, de sa volonté d'investir soixante femmes pour candidater à ces élections a fait l'objet d'âpres controverses, car de nombreux salafistes sont opposés au droit de vote des femmes, sans même parler de leur droit à se porter candidates. Le leader du parti Nûr, 'Imâd 'Abd Al-Ghafûr, rappela alors que l'un des principes fondateurs du parti est la condamnation de la mixité sexuelle, et que la décision de présenter des candidates a été rendue nécessaire uniquement par la loi électorale qui avait imposé un quota de femmes pour les sièges attribués au scrutin proportionnel. Il souligna également que les candidates du Bloc islamiste avaient été cantonnées aux dernières positions sur ces listes, et avaient en conséquence très peu de chances d'accéder à la députation.

Le programme électoral

- 13 Le programme électoral du parti insiste en particulier sur la nécessité de préserver l'identité de la nation en maintenant l'article 2 de la Constitution, et de rendre ce dernier effectif en implémentant la *char'â* dans le droit positif, de manière progressive et en respectant la nature du peuple égyptien. Il est ainsi prévu de mettre en place une

législation destinée à encourager les banques islamiques et les prêts sans intérêts, notamment en faveur des dirigeants de PME. Ce programme prévoit également le renforcement du rôle d'Al-Azhar et la désignation de son sheikh par élection, et non plus par nomination. Il comporte par ailleurs des dispositions visant à combattre l'analphabétisme et à défendre la langue arabe. En outre ce document préconise de garantir la liberté d'expression, à l'exception des atteintes à Dieu et aux lois islamiques. Concernant le tourisme, le programme du parti vise à le rendre compatible avec la *charî'a*, notamment en interdisant la mixité sexuelle sur les plages. Il prévoit également d'encourager le développement du tourisme médical²⁶.

- 14 Dans le domaine de la politique étrangère, ce programme prône le soutien au projet d'un marché unique arabe, considère la cause palestinienne comme partie intégrante de l'influence stratégique de l'Égypte, et appelle à respecter les traités signés par l'ancien régime, tout en se réservant le droit d'en réviser les clauses considérées comme injustes (notamment les accords sur l'exportation de gaz en direction d'Israël). Le programme prévoit également le renforcement des liens avec l'ensemble des pays africains considérés comme représentant une profondeur stratégique pour l'Égypte, et préconise la substitution des importations européennes par leur équivalent africain. Il encourage par ailleurs le développement des investissements au Soudan, en particulier dans le domaine agricole. Enfin, il prévoit le renforcement des relations avec les pays du bassin du Nil, afin de parvenir à une solution équitable pour la question des eaux du fleuve²⁷.
- 15 Le volet économique de ce programme vise à améliorer l'efficacité de l'économie égyptienne en adoptant des lois favorisant l'investissement et en créant une organisation destinée à soutenir les PME et à éliminer les charges administratives qui pèsent sur elles. Il appelle également à soutenir le développement durable, et à décourager la corruption, notamment par l'adoption de lois anti-monopole²⁸.

La sélection des candidats

- 16 De manière générale, les salafistes ont adopté des critères extrêmement sophistiqués pour choisir leurs candidats aux élections de 2011-2012. Pour commencer, ils ont étudié chaque circonscription électorale, identifiant quelles sont les mosquées salafistes et lesquelles ne le sont pas, avec l'idée de coopérer avec ces dernières au cours de la campagne. Ils ont conduit des sondages d'opinion au niveau de chaque circonscription afin d'identifier leurs problèmes spécifiques. Ils ont également divisé chaque zone électorale en fonction du niveau de vie des habitants de chaque quartier, et en appliquant d'autres critères, tels que l'implantation des grandes familles et l'étendue de leur zone d'influence (en particulier en Haute Égypte et dans les campagnes), ainsi que l'identification des quartiers comportant une forte concentration de professions intellectuelles. Ils ont enfin cherché à se rallier ceux des salafistes qui refusent par principe de joindre les partis politiques, en leur demandant de participer à leur campagne électorale en tant que simples volontaires.
- 17 Afin d'éviter les conflits entre les différents candidats islamistes, ils ont choisi leurs candidats en fonction de leur poids réel dans leur circonscription. Selon Târiq Al-Zumir, membre du conseil consultatif du groupe islamique, trois corps consultatifs islamiques ont mené un calcul dans chacune des circonscriptions, afin de déterminer qui était le candidat ayant le plus de chance de l'emporter parmi ceux proposés par les

trois partis du Bloc salafiste, mais également par le PLJ. Ainsi, dans la circonscription de Al-Matariya, il y a eu une importante compétition opposant trois candidats islamistes, jusqu'à ce que plusieurs sheikhs et personnalités locales interviennent pour arbitrer, conduisant deux des candidats potentiels à se retirer au profit du troisième²⁹.

- 18 Il est important de noter que le PLJ et le parti Nûr ont choisi certains de leurs candidats en raison de leur appartenance tribale, en particulier au profit de la tribu *Al-Ja'afar* du gouvernorat d'Assouan. Le parti Nûr, par exemple, a sélectionné les candidats du Bloc islamiste parmi les différents clans de cette tribu, plaçant ainsi Mûsa Ahmad Yûnis en tête de sa liste, « exactement comme le faisait le PND auparavant »³⁰. Le parti Nûr a ainsi su non seulement éviter les conflits entre ses membres, mais aussi ouvrir ses listes au bénéfice des grandes familles et des tribus. Dans cet objectif, le parti a créé un collège électoral chargé de désigner les candidats. Ce collège rassemblait entre sept et onze membres dans chaque gouvernorat. Le parti Nûr a ensuite fait savoir sur sa page Facebook qu'il accepterait les candidatures de toute personne partageant la vision et les objectifs du parti. Enfin, les membres des collèges électoraux ont conduit des élections internes afin de sélectionner les candidats les plus appropriés³¹.

La campagne électorale

- 19 La campagne électorale constitue la pierre angulaire du processus électoral et du succès ou de l'échec des partis politiques. Elle est constituée de plusieurs activités visant à obtenir le maximum de soutiens dans une circonscription donnée. Une des activités de campagne les plus importantes est celle consistant à élaborer des slogans définissant l'identité et le programme du parti, et démontrant sa capacité à se faire l'écho des attentes de la population. Or, le haut conseil électoral avait interdit l'usage de slogans religieux dans la campagne électorale, afin de ne pas mettre en péril l'unité nationale. Il a également défendu de faire campagne dans les mosquées, les universités ou les écoles. Malgré ces interdictions, il est avéré que le parti Nûr a fait un usage massif des symboles religieux dans sa campagne, tout en exhortant les électeurs à voter en faveur d'un « candidat musulman ». Il a également fait un usage direct et indirect des mosquées, notamment durant l'Aïd, où elles ont servi à distribuer des cadeaux aux électeurs, en même temps que du matériel de campagne en faveur du parti et de ses candidats. Les militants d'Al-Nûr ont également distribué massivement des tracts et des brochures comportant des symboles et des arguments religieux. Leur interprétation de la *charî'a* interdisant aux salafistes d'afficher des photos de femmes, le visage de leurs candidates – sur leurs tracts et leurs affiches – était remplacé par une rose ou par le logo du parti.
- 20 Les salafistes ont également eu recours à des clips vidéos dans leur campagne électorale, ainsi qu'à Internet – et en particulier à Facebook – afin de séduire l'électorat le plus jeune. Le parti Nûr a par ailleurs organisé des meetings électoraux et des marches. Ainsi, le parti organisa en juillet 2011 une série de trois conférences visant à faire connaître son programme. La première se tint à Minûfiya, devant une assemblée de plus de 5 000 salafistes. Yâsir Burhâmî, vice-président de la Prédication salafiste, y expliqua que la divergence les opposant aux libéraux tenait au refus manifesté par ces derniers d'appliquer la *charî'a*. Dans le gouvernorat de la Nouvelle Vallée, plus de 300 membres de la Prédication salafiste assistèrent au congrès fondateur du parti. Enfin, Al-Nûr organisa à Alexandrie une conférence intitulée : « La révolution économique

égyptienne est rationnelle ». Ses organisateurs exhortèrent les participants à fonder la première Chambre islamique de commerce, et annoncèrent l'inauguration d'une commission économique visant à réunir le capital nécessaire à la formation de cette Chambre. Plus tard, au début du mois de décembre, le parti Nûr organisa une conférence à Assouan pour évoquer la question du tourisme, sous la présidence de l'un des porte-parole du parti, Nâdir Bakkar, et d'un représentant de la Chambre du tourisme. Par ailleurs, le parti Nûr a organisé sa première conférence sur la question du rôle des femmes en politique, afin de faire cesser les critiques concernant sa position sur le sujet. Durant cette conférence, intitulée « Le rôle des femmes dans la vie politique égyptienne », Yâsir Burhâmî a déclaré que la fonction de député est réservée aux hommes, et que l'accession d'une femme à un tel poste est contraire à la *charî'a*. Il a néanmoins ajouté que la présence de « femmes musulmanes » à l'Assemblée était un moindre mal, toujours préférable à l'abandon de leurs sièges à des députés non-islamistes.

- 21 Les salafistes ont également eu recours à des fatwas délivrées par leurs sheikhs les plus influents, notamment pour établir que le vote en faveur de candidats non-salafistes était un pêché dont l'électeur devrait répondre après sa mort. Le parti Nûr a d'ailleurs régulièrement invité des prêcheurs salafistes parmi les plus populaires pour prendre la parole dans ses meetings électoraux et ses conférences. Ainsi, le sheikh Muhammad Hasan a été invité à s'exprimer lors d'une conférence du parti organisée dans le stade de Sohag devant plus de 10 000 spectateurs. Afin de faire démonstration de sa coordination avec les Frères musulmans, le parti Nûr a par ailleurs invité certains des membres dirigeants du PLJ, tels que Muhammad Al-Baltâgî, dans ses événements électoraux. Plusieurs candidats du parti Nûr utilisèrent également des personnalités d'Al-Azhar, et posèrent avec le costume de l'institution sur les photographies illustrant leur matériel de campagne.
- 22 Enfin, le parti Nûr n'a pas hésité à s'en prendre à la réputation de ses adversaires, en particulier libéraux, en les décrivant comme des incroyants. Les sheikhs salafistes ont ainsi mené dans leurs discours de nombreuses charges contre l'élite égyptienne sécularisée, dépeinte comme condescendante et méprisante à l'égard du peuple et des valeurs de l'islam : « Ils pensent que ce sont eux, et eux seuls, qui peuvent nous représenter et parler en notre nom, déclare le sheikh Cha'abân Darwîch. Ils ne sont pas venus dans nos rues, n'ont pas vécu dans nos villages, n'ont pas marché dans nos hameaux, n'ont pas porté nos vêtements, n'ont pas mangé notre pain, n'ont pas bu notre eau polluée, n'ont pas vécu dans les caniveaux où nous vivons et n'ont pas expérimenté la vie de misère et de labeur du peuple. Frères ! Les salafistes, les dirigeants du parti Nûr, ont toujours appartenu à la majorité silencieuse »³².

La gestion de la compétition entre candidats islamistes

- 23 Le parti Nûr et le PLJ ont veillé à minimiser la compétition entre leurs candidats respectifs en établissant une coordination électorale à cet effet, en particulier pour les sièges attribués au scrutin individuel. Les partis salafistes et le PLJ se sont ainsi mis d'accord sur un « code déontologique » auquel tous leurs candidats devaient souscrire. Ce code avait été rédigé par l'organisation de la loi islamique pour les droits et la réforme (OLIDR), qui regroupe des universitaires azharites et des dirigeants salafistes tels que Abû Ishâq Al-Huwînî, Târiq Al-Zumir (*Al-Gamâ'a Al-Islamiya*), Muhammad Hichâm Râghib (*Al-Tablîgh wal-Da'wa*) et plus récemment Khairat Al-Châtir (Frères

musulmans). Le parti Wasat³³ et le parti de la Libération égyptienne (soufi)³⁴ n'ont pas pris part à cet accord. D'après Yâsir Burhâmî, les circonscriptions électorales ont été réparties entre les partis salafistes et plusieurs candidats salafistes indépendants. La direction des Frères musulmans était alors informée de ces arrangements afin de désamorcer de potentiels conflits et d'éviter de présenter plus d'un candidat islamiste par circonscription, pour ne pas diviser le vote en faveur de l'islam politique. L'OLIDR a par ailleurs créé un comité juridique chargé de s'assurer que les candidats allaient agir en conformité avec les lois encadrant les élections. Ce comité était également chargé d'arbitrer les conflits entre les parties prenantes³⁵.

- 24 L'OLIDR a légitimé son « code déontologique » à grand renfort de fatwas. Elle a également décrété que l'achat et la vente de votes étaient un pêché, une trahison, et une falsification de la volonté populaire, et qu'accepter de l'argent en échange de sa voix était de la corruption. Lors d'une conférence très suivie, l'OLIDR rendit publiques d'autres interdictions, mettant en garde contre le recours aux rumeurs et aux mensonges. Elle souligna également le besoin de coordination entre les candidats islamistes et appela les candidats indépendants à se retirer de la course dans toutes les circonscriptions dans lesquelles il y aurait plus d'un candidat islamiste³⁶. « Pour cette raison, déclare Nâdir Bakkar, un comité a été formé par le PLJ, le parti Nûr et l'OLIDR afin de convaincre les candidats ayant de faibles chances de remporter des sièges de se désister en faveur des candidats islamistes les mieux placés, dans le but de permettre au plus grand nombre possible d'islamistes de siéger au Parlement et de rédiger une Constitution reflétant l'identité de l'État. Cependant, l'OLIDR a échoué à maintenir une telle coordination entre le PLJ et le parti Nûr concernant la répartition des sièges individuels. La principale raison de cet échec est le refus du PLJ de retirer ses candidats en faveur du parti Nûr. Le parti décida alors de lui rendre la pareille et de ne renoncer à aucun siège en faveur du PLJ »³⁷.
- 25 Malgré tout, les deux parties ont respecté le « code déontologique » tant qu'il leur permettait de défendre leurs intérêts, et l'ont ignoré uniquement dans le cas contraire. La bataille électorale opposant le parti Nûr au PLJ oscilla en conséquence entre coordination et compétition. Bakkar admet ainsi volontiers que son parti a abandonné la circonscription de Al-Raml au candidat des Frères musulmans Subhî Sâlih³⁸. Le parti Nûr s'est également retiré de la course pour le siège *fi'ât* en jeu à Port Saïd, laissant la circonscription au candidat du PLJ Akram Al-Châ'ir, l'idée étant de ne pas risquer de fragmenter le vote islamiste face à un candidat libéral d'envergure nationale, George Ishâq³⁹. En outre, le secrétaire général du parti Nûr de Gharbiya m'a confirmé que le parti avait décidé de ne pas présenter de candidat sur le siège « ouvriers et paysans » de la circonscription de Tanta, au profit du sheikh Al-Sayyid 'Askar⁴⁰. La coordination entre les mouvements islamistes a néanmoins généralement échoué, notamment dans le gouvernorat d'Alexandrie⁴¹, bastion de la Prédication salafiste. Dans de nombreuses circonscriptions à travers l'Égypte, le principal concurrent du PLJ fut le Bloc islamiste, représenté par le parti Nûr : citons les circonscriptions de Al-Duqqî et Imbâba⁴² à Giza, la circonscription du 6 Octobre⁴³, celle de 'Aîn Chams et Al-Matariya⁴⁴, ainsi que Nasr City⁴⁵. De nombreux exemples de cet affrontement opposant les deux principales forces islamistes peuvent également être relevés dans le Delta⁴⁶ ainsi qu'en Haute Égypte⁴⁷.

Conclusion

- 26 Si le succès des Frères musulmans lors des élections parlementaires de 2011-2012 n'a surpris personne, il est clair que le poids électoral des salafistes avait été largement sous-estimé. Alors que 'Abd Al-Ghafûr lui-même s'attendait à ce que son parti obtienne de 10 à 15 % des sièges à l'Assemblée du peuple⁴⁸, il en a finalement conquis 122 sur 498, soit près de 25 %. La plupart de ces sièges ont été remportés au scrutin de liste, dans des zones traditionnellement considérées comme des bastions salafistes, telles qu'Alexandrie, le Caire, Kafr El-Sheikh et Damiette. Inversement, les salafistes n'ont pas remporté beaucoup de sièges individuels, surtout si l'on compare leur performance à celle du PLJ en la matière.
- 27 La rapide ascension du parti Nûr a produit une véritable onde de choc, dans un pays où la minorité chrétienne représente plus de 10 % de la population. Mais les citoyens coptes ne sont pas les seuls à s'inquiéter du succès électoral des salafistes. Beaucoup de membres des classes moyennes et supérieures, bien que musulmans, perçoivent le rigorisme salafiste comme une menace pour leur mode de vie et leurs libertés individuelles. Cependant, contrairement à beaucoup de politistes qui accueillent ces résultats avec inquiétude, je suis d'avis que la libre expression de leurs opinions par les salafistes contribuera à limiter la diffusion de leurs idées, car contrairement aux Frères musulmans, ils ne cachent pas leurs réelles convictions derrière une terminologie et une rhétorique modernistes. La participation des salafistes à la vie politique conduira certainement à la fragmentation de ce courant de pensée, mais également à leur acculturation aux règles du jeu régissant la vie politique, passant notamment par le recours aux négociations et aux compromis avec les autres forces politiques, en particulier libérales et séculières. Plus ils seront impliqués dans la vie politique, plus ils se verront contraints d'abandonner leurs vérités catégoriques et leurs comportements intransigeants. Pour l'instant, leur ralliement à la démocratie est purement tactique et instrumental, puisqu'ils perçoivent cette dernière comme un ensemble de procédures qui leur permettra de parvenir au pouvoir sans rien abandonner de leur idéologie et de leur mode de vie. Cependant, le poids de la réalité fera qu'avec le temps, ils se laisseront probablement gagner par les valeurs et l'éthique de la démocratie.
- 28 Néanmoins, le principal challenge pour les partis islamistes, en particulier pour le parti Nûr, est de parvenir un jour à mobiliser les électeurs sans recourir à l'opposition entre la religion et la sécularisation. En effet, la motivation religieuse est sans doute l'une des principales raisons expliquant le vote en faveur des partis islamistes lors des élections de 2011-2012, et ces partis vont devoir parvenir à rassembler autant d'électeurs dans le futur, même dans le cas où cette motivation religieuse faiblirait. Les partis démocrates-chrétiens d'Europe ont été confrontés au même problème il y a quelques décennies, lorsque le facteur religieux a commencé à perdre de son influence sur le comportement des électeurs. Mais dans l'immédiat, l'ensemble des partis islamistes – et pas seulement les salafistes – doit apprendre à gérer les questions de gouvernance, et notamment celles ayant trait au partage du pouvoir.

BIBLIOGRAPHIE

- 'ABD AL-'ÂL 'A., 2009, « L'initiative salafiste pour la réforme, une vision idéologique pour le changement » (en arabe), <http://www.muslm.net/vb/showthread.php?t=367836>, consulté le 22 juin 2013.
- Abû Fahr A. S., 2011, « La participation politique des salafistes, entre choix et contraintes », in Ahmad 'A. (dir.), *Les options politiques des salafistes*, (en arabe), Centre arabe pour les études en humanités, Le Caire, p. 72-78.
- Brown J. et al., 2011, "Post-Revolutionary Egypt: New Trends in Islam", http://carnegieendowment.org/files/100611_transcript_PostRevolutionaryEgypt1.pdf, consulté le 22 juin 2013.
- Field N. & Hamem A., 9 mars 2009, "Salafism Making Inroads in Egypt", *Arab Reform Bulletin*, <http://carnegieendowment.org/sada/2009/03/09/salafism-making-inroads-in-egypt/6cth>, consulté le 22 juin 2013.
- Gauvain R., 2011, "Be Careful What You Wish For: Spotlight on Egypt's Muslim Brotherhood and Salafis Organizations after the Uprising", *Political Theology*, vol. 12, n° 2, p. 173-179.
- Nelson S. S., 2011, "Islamist Parties Proliferate in Post-Mubarak Egypt", <http://www.npr.org/2011/11/15/142301980/islamist-parties-proliferate-in-post-mubarak-egypt>, consulté le 23 juin 2013.
- Teti A., 2011, "Political Parties and Movements in Post-Revolutionary Egypt", *ISPI Working Papers*, n° 42, http://www.ispionline.it/it/documents/WP42_2011ok.pdf, consulté le 22 juin 2013.

NOTES

1. Entretien avec un dirigeant salafiste, 12 mai 2012.
2. Richard Gauvain, "Be Careful What You Wish For: Spotlight on Egypt's Muslim Brotherhood and Salafis Organizations after the Uprising", *Political Theology*, vol. 12, n° 2, 2011, p. 176-177.
3. Entretien avec un dirigeant salafiste, 14 mai 2012.
4. L'école salafiste d'Alexandrie, connue sous le nom de la « Prédication salafiste », a été fondée à Alexandrie dans les années 1970. Les fondateurs de la Prédication salafiste sont à l'origine de la création du parti Nûr quelques mois après la révolution de 2011.
5. Pour plus de détails, voir 'Alî 'Abd Al-'Âl, « L'initiative salafiste pour la réforme, une vision idéologique pour le changement » (en arabe), 20 novembre 2009, <http://www.muslm.net/vb/showthread.php?t=367836>, consulté le 22 juin 2013.
6. Sous l'ancien régime, les *Gamâ'ât Islâmiya* avaient adopté la même position que l'école d'Alexandrie au sujet de leur participation à la vie politique. Elles affichaient ainsi leur intérêt et leur capacité à participer à la vie publique si les conditions le permettaient, mais considéraient que cela n'arriverait pas de sitôt étant donné la force du régime autoritaire en Égypte. Voir Nathan Field and Ahmed Hamem, "Salafism Making Inroads in Egypt", *Arab Reform Bulletin*, 9 mars 2009, p. 4.

7. *Ansâr Al-Sunna* a été créée par sheikh Muhammad Hâmid Al-Fiqqî en 1926. Elle dispose de 200 branches réparties dans l'ensemble du pays.
8. R. Gauvain, *op. cit.*
9. L'école salafiste du Caire a été fondée dans les années 1970. Le fondateur de cette école, le sheikh Muhammad 'Abd Al-Maksûd, a été l'un des fondateurs du parti Asâla quelques mois après la révolution de 2011.
10. Jonathan Brown *et al.*, "Post-Revolutionary Egypt: New Trends in Islam", 6 octobre 2011, http://carnegieendowment.org/files/100611_transcript_PostRevolutionaryEgypt1.pdf, consulté le 22 juin 2013.
11. Entretien avec un jeune militant salafiste, 5 février 2011.
12. Ces comités étaient chargés d'assurer la sécurité suite à l'effondrement de la police (NdT).
13. Ahmad Sâlim Abû Fahr, « La participation politique des salafistes, entre choix et contraintes », in 'Amr Ahmad (dir.), *Les options politiques des salafistes*, (en arabe), Centre arabe pour les études en humanités, Le Caire, 2011.
14. Ce parti avait été fondé par 'Âdil 'Abd Al-Maqsûd 'Afîfî. Suite à des querelles de personnes, ce dernier l'a quitté pour créer Al-Asâla dont il est aujourd'hui le principal dirigeant.
15. Malgré les différences idéologiques séparant Al-Nûr de Al-Asâla, ce dernier dépend des activités et du dynamisme du parti Nûr pour assurer son propre succès.
16. 'Abd Al-Ghafûr est un intellectuel salafiste d'envergure, qui a joué un grand rôle dans l'entrée en politique du courant salafiste.
17. Yâsir Burhâmî est un prêcheur salafiste de premier plan, dont le père avait été emprisonné pour son appartenance aux Frères musulmans lorsqu'il avait 17 ans. Il a étudié la médecine à l'université d'Alexandrie alors que l'islamisme radical était en pleine expansion. Il a alors milité dans les cercles salafistes étudiants. Il n'occupe aucune position officielle dans le parti Nûr, mais prend régulièrement la parole dans ses rassemblements et joue un rôle important dans la formulation de son idéologie.
18. J'ai moi-même souvent entendu cette allégation durant mon travail de terrain, mais personne n'a jamais été en mesure de la prouver. Par ailleurs, la campagne électorale du parti Nûr semblait très modeste en comparaison avec celles du PLJ ou des partis libéraux.
19. Voir le programme (en arabe) sur le site du parti : <http://alnoorparty.org/>
20. Andrea Teti, "Political Parties and Movements in Post-Revolutionary Egypt", *ISPI Working Papers*, n° 42, 2011.
21. Soraya Sarhaddi Nelson, "Islamist Parties Proliferate in Post-Mubarak Egypt", 15 novembre 2011, <http://www.npr.org/2011/11/15/142301980/islamist-parties-proliferate-in-post-mubarak-egypt>, consulté le 23 juin 2013.
22. Entretien avec un dirigeant salafiste, 11 mai 2012.
23. Cet article stipule que les principes de la *charî'a* constituent la source principale de la législation.
24. Entretien avec des dirigeants salafistes, 20 avril 2011.
25. Dans le cadre de la Coalition démocratique, le PLJ collaborait avec des partis séculiers et libéraux, afin de rendre son identité islamiste moins menaçante aux yeux

de l'opinion égyptienne et de la communauté internationale. La domination du PLJ sur cette coalition était néanmoins écrasante. La Coalition démocratique a pu réunir jusqu'à 40 partis, mais seuls 11 en sont demeurés membres jusqu'aux élections.

26. *Al-Yawm Al-Sâbi*, 2 novembre 2011.

27. *Ibid.*

28. *Ibid.* Voir aussi *Al-Tahrîr*, 26 octobre 2011, et *Al-Ahrâm*, 14 novembre 2011.

29. *Al-Fagr*, 11 septembre 2011.

30. *Rûz Al-Yûsif*, 20 novembre 2011.

31. Entretien avec un membre dirigeant du parti Nûr, 22 juin 2012.

32. David D. Kirkpatrick, "In Egypt, a Conservative Appeal Transcends Religion", *New York Times*, 10 décembre 2011.

33. « Le parti du Centre » (NdT).

34. Voir l'article de Costantino Paonessa dans ce volume.

35. Amani Maged, "One hand in the elections", *Al-Ahram Weekly*, 17-23 novembre 2011.

36. *Ibid.*

37. *Al-Misrî Al-Yawm*, 28 novembre 2011.

38. *Rûz Al-Yûsif*, 15 novembre 2011.

39. *Al-Fagr*, 2 décembre 2011. Voir aussi l'article de Fayçal Homsy dans ce volume.

40. *Al-Misrî Al-Yawm*, 26 décembre 2011. Voir aussi l'article de Clément Steuer dans ce volume.

41. La bataille électorale à Alexandrie a été très dure, en particulier pour les sièges réservés au scrutin binominal. Notons que les partisans d'Al-Nûr sont plus nombreux à Alexandrie – bastion traditionnel du salafisme égyptien – que ceux des Frères musulmans.

42. *Al-Misrî Al-Yawm*, 14 novembre 2011.

43. Riham Ibrahim, "Competition among Religious Parties Confirms that Political Islam is Solution!", *International News*, 1^{er} novembre 2011.

44. *Al-Masâ'*, 6 décembre 2011.

45. *Al-Misrî Al-Yawm*, 19 novembre 2011.

46. Voir par exemple *Al-Dustûr*, 9 janvier 2012, ou encore *Al-Misrî Al-Yawm*, 26 novembre 2011.

47. Riham Ibrahim, *op. cit.*

48. *Al-Badîl*, 16 novembre 2011.

RÉSUMÉS

Cet article s'intéresse à la spectaculaire ascension du salafisme, et en particulier du parti *Nûr*, sur la scène politique égyptienne. Il examine d'abord le rôle des salafistes dans la révolution de 2011, avant d'analyser les raisons expliquant la création de partis politiques salafistes, et notamment celle du parti

Nûr

, dont il présente les principales lignes du programme politique. Enfin, il s'interroge sur le rôle de ce parti dans les élections législatives de 2011-2012, et montre l'habileté dont il a fait preuve en établissant coordinations et alliances avec les autres partis islamistes, en particulier le parti de la Liberté et de la Justice des Frères musulmans.

This paper explores the blatant rise of Salafism, and especially the *Al-Nûr* party (NP), in Egyptian politics. It examines first the Salafists' role in the 2011 revolution. Then, it analyzes the very reasons behind the establishment of Salafist parties in general and the NP in particular. It presents also the main lines of the latter's platform. Finally, it examines the NP's role in the 2011-2012 parliamentary elections, and how clever it was in managing electoral coordinations and alliances with other Islamist parties, especially with the Freedom and Justice party of the Muslim Brotherhood.

INDEX

Keywords : Salafism, Salafist Call, Islamism, Al-Nûr party, Muslim Brotherhood

Mots-clés : salafisme, prédication salafiste, islamisme, parti Nûr, frères musulmans

AUTEURS

ALAA AL-DIN ARAFAT

Alaa Al-Din Arafat est chercheur en relations internationales et en science politique. Il a été chercheur invité à la School of Oriental and African Studies de Londres. Il a notamment publié en 2012, *Hosni Mubarak and the Future of Democracy in Egypt* (Palgrave).

Alaa Al-Din Arafat is a researcher in the fields of international relations and political science. He was a former Associate Researcher at the London School of Oriental and African Studies. Amongst other things, he has published in 2012, Hosni Mubarak and the Future of Democracy in Egypt (Palgrave).